

Lorsque l'enjeu est de taille, seul le meilleur compte

Les meilleures perspectives pour les caisses de
pension et les investisseurs institutionnels



Une sécurité et une performance de haut niveau

Souhaitez-vous placer les fonds de caisses de pension et la fortune de vos clients dans des investissements solides et sûrs, et profiter du talent et des connaissances expérimentées des meilleurs gestionnaires de fonds? Vous trouverez chez nous des possibilités intéressantes. Nous sommes l'une des fondations de placement les plus innovantes de Suisse et avons lancé pour vous au cours des dernières années des groupes de placement porteurs d'avenir.

Depuis des années, les investisseurs institutionnels savent pouvoir compter sur Zurich fondation de placement, entité autonome, et Zurich Invest SA. Les professionnels de l'investissement qui y travaillent sont réputés pour leurs rendements régulièrement supérieurs aux indices de référence. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi pouvoir accorder toute sa confiance à la personne à qui l'on confie la gestion fiduciaire de son patrimoine.

Avec des actifs gérés de plus de 22 milliards de francs suisses, Zurich fondation de placement est la première fondation de placement du pays ne dépendant pas d'une banque et, par conséquent, un établissement d'envergure sur le marché suisse pour les investisseurs institutionnels. Avec ses trois plates-formes de placement, «Zurich fondation de placement», «Zurich Invest Institutional Funds (ZIF)» et «Zurich Invest Luxembourg (ZILUX)» Zurich Invest SA propose des solutions de placement traditionnelles et alternatives à des condi-

tions avantageuses aux caisses de pension et aux clients institutionnels. Elle travaille avec des gestionnaires de portefeuilles externes performants et sélectionnés dans le cadre d'un processus de gestion de placement indépendant et clairement structuré. L'objectif est d'obtenir les gestionnaires de portefeuille et de fortune les mieux adaptés dans les catégories de placement concernées.

À leur demande, Zurich Invest SA gère les placements de capitaux de la fondation collective Vita, de la propre caisse de pension de Zurich et de nombreuses caisses de pension affiliées à Zurich fondation de placement. Cette filiale à 100 pour cent de Zurich Compagnie d'Assurances SA dispose d'une autorisation en tant que direction de fonds et elle est soumise à l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Groupes de clients

Caisses de pension

- Caisses de pension autonomes
- Fondation collective Vita/Vita Invest/Vita Select
- Caisse de pension du Groupe d'assurances Zurich

Institutions

Clientèle privée

- Prévoyance liée
- Produits de placement
- Assurances vie liées à des fonds

Zurich Invest SA

Zurich fondation de placement

Fonds de placement institutionnels
(Zurich Invest Fonds et Zurich Invest Luxembourg)

Exploitation optimale des économies d'échelle

Indépendance <ul style="list-style-type: none">• Zurich Invest SA sélectionne sans conflit d'intérêts, les meilleurs gestionnaires d'actifs («Best in Class») du marché.• Zurich Invest SA procède sur place à un contrôle des gestionnaires d'actifs au moins une fois par an.	Transparence <ul style="list-style-type: none">• Un comité d'investissement consolide chaque mois les analyses de performance et procède à des estimations.• Une analyse qualitative approfondie est effectuée tous les trimestres.• La transparence en matière de coûts et de présentation de la performance est totale.• Des rapports de placement sur mesure par catégorie de placement et portefeuille global (analyse de performance détaillée) sont établis.	
Intérêt <ul style="list-style-type: none">• Large gamme de solutions de placement.• Structuration du patrimoine, conseil, mise en œuvre: Service tout-en-un.• Allocation stratégique des actifs (SAA).• Mise en œuvre grâce à des solutions de placement de Zurich fondation de placement.		Institutions <ul style="list-style-type: none">• Des mandats conformes à l'OPP 2 et à l'OPF pour les institutions de prévoyance et de libre passage ainsi que les fondations communes et collectives.• Des mandats pour les autres acteurs institutionnels du marché (Family Offices, Corporates, sociétés holding, etc.).
Structure <ul style="list-style-type: none">• Les catégories et véhicules de placement sont conçus sur mesure pour les besoins des caisses de pension suisses.• Choix de la structure optimale du point de vue de la fiscalité, concertation et efficacité opérationnelle.• Zurich Invest SA établit ses propres structures et directives de placement et les soumet toujours à l'approbation préalable des autorités de surveillance compétentes.	Structure des coûts <ul style="list-style-type: none">• Le calcul des coûts totaux de nos groupes de placement s'effectue conformément aux directives sur le calcul et la publication du taux de charges d'exploitation TER CAFD des groupes de placement des membres de la CAFD. Le «Total Expense Ratio (TER)» est directement prélevé sur les véhicules de placement et est consultable à tout moment dans le rapport annuel, accessible à partir de notre page d'accueil. Le TER regroupe les prestations suivantes: <ul style="list-style-type: none">• Conseil en placement (sélection des gestionnaires, Investment Controlling)• Global Custody (pas de droits de garde séparés)• Plateforme du fonds/direction du fonds• Application de la couverture en CHF pour les différents groupes de placement• Sur demande, analyses et commentaires macroéconomiques• Rémunération des gestionnaires de portefeuille• Frais d'audit et émoluments de surveillance	
Contrôle des coûts <ul style="list-style-type: none">• Au vu du volume important d'affaires institutionnelles, les partenaires commerciaux nous accordent des avantages financiers que nous pouvons répercuter sur nos clients sous forme de taxes intéressantes.• Optimisation fiscale	Expérience <ul style="list-style-type: none">• Un savoir-faire de longue date nous permet de mieux gérer les fluctuations du marché.• Des partenaires chevronnés savent mieux appréhender les conséquences des hausses et des baisses des marchés en prenant des décisions proactives.	Sécurité <ul style="list-style-type: none">• Zurich Invest SA répond aux plus hautes exigences en matière de gouvernance, de compliance et de sécurité (Groupe Zurich, Zurich Suisse).• Tous les placements sont soumis à une surveillance spécifique: les fondations de placement relèvent de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), nos fonds de l'Autorité fédérale des marchés financiers (FINMA).
Zurich Fondation de placement encourage ses investisseurs à être actifs et responsables. Durabilité de vos investissements. <ul style="list-style-type: none">• prise en compte des critères ESG• suivi régulier• investissements d'impact• objectifs de réduction de CO₂ élevés pour tout le groupe		

Adaptée au contexte actuel: l'offre très étendue de Zurich fondation de placement

Le placement dans la prévoyance professionnelle est une activité exigeante devant satisfaire à de nombreux critères. Zurich fondation de placement propose des fonds modernes et diversifiés aux institutions de prévoyance du 2^e pilier pour une gestion simple et efficace de leurs fonds de prévoyance. Les groupes de placement dans le domaine actif, passif et alternatif forment la base de l'offre.

Nos groupes de placement

Actions
Obligations
Placements alternatifs
Portefeuilles mixtes
Immobilier

Des placements optimisés

Zurich fondation de placement défend d'une part les intérêts des investisseurs vis-à-vis des gestionnaires de fortune mandatés des différents groupes de placement, mais aussi d'autre part dans toutes les questions importantes (banque de dépôt, direction du fonds etc.). Les questions fiscales sont à considérer avec un soin particulier.

L'utilisation de fonds de placement institutionnels offre, par exemple, des avantages décisifs par rapport aux mandats directs. Ils sont exemptés de TVA et ne doivent en outre verser aucun droit de timbre d'émission fédéral sur les transactions de titres. Leur placements sont conformes aux prescriptions de l'OPP 2 et à celles de l'ordonnance de la fondation de placement (OFP) ainsi qu'à la loi FATCA, et optimisés par rapport à l'impôt à la source américain.

Une large gamme de produits offrant diverses possibilités

Grâce à la diversité des différents groupes de placement de Zurich fondation de placement, les caisses de pension peuvent mettre en œuvre leurs stratégies de placement de manière efficace et ciblée. Ceci peut s'effectuer grâce à des stratégies adaptées aux profils de risques, ou avec la sélection ciblée de notre offre de groupes de placement.

La gamme s'étend des fonds stratégiques conformes à l'OPP 2 aux spécialités comme les placements dans l'immobilier, le Private Equity, l'Infrastructure, les Insurance Linked Strategies (ILS), les Senior Loans ou les stratégies alternatives. Un entretien personnel vous fournira des renseignements approfondis et vous aidera à prendre votre décision.

Actions

Actions
Suisse Activ et Passif

Actions
Japon Activ et Passif

Actions
Europe Activ et Passif

Actions
Emerging Markets Activ et Passif

Actions
USA Activ et Passif

Actions
Global Small Cap Passif

Obligations

Marché monétaire
CHF

Obligations
CHF

Obligations
Euro

Obligations US Corporate

Obligations
Monde Passif

Obligations convertibles
globales

Hypothèques

Placements alternatifs

Infrastructure

Private Equity

Alternative Alpha et Beta

Insurance Linked
Strategies

Senior Loans Global

Portefeuilles mixtes

Profils

ZIF
Stratégie 25

Mix de capitaux

Immobilier

Immobilier
Suisse Direct et Indirect

Immobilier
Europa Direct

Immobilier USA

Immobilier
Global Activ et Passif

Nos solutions globales attrayantes: des portefeuilles mixtes adaptés à tous les besoins

Si les caisses de pension souhaitent se placer sur tous les marchés de placement importants en toute simplicité, de manière transparente et à des conditions attrayantes, nos solutions globales représentent une option facile, solide et optimisée sur le plan fiscal.

Nos profils.

Minimiser vos dépenses tout en saisissant les opportunités.

Les profils investissent dans le cadre des prescriptions de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP/OPP 2) dans des actions et des obligations suisses et internationales. L'allocation des actifs de la solution globale basée sur les risques s'adapte avec souplesse aux conditions du marché. L'objectif de placement est de dépasser l'indice de référence à long terme.

	Profil Défensif	Profil Equilibré	Profil Progressif	Profil Dynamique
Réserve de fluctuation de valeurs ciblée ¹	8%	10%	12,5%	15%
Politique de placement	Optimisation du rendement par l'utilisation limitée des actions, fluctuations de valeur minimales	Optimisation du rendement par l'utilisation équilibrée des actions, fluctuations de valeur moyennes	Maximisation du rendement par l'utilisation renforcée des actions, fluctuations de valeur élevées	Maximisation du rendement par l'utilisation renforcée des actions et placements alternatifs en cas de fluctuations de valeur élevées
Objectif de placement	Maintien de la réserve de fluctuation de valeurs			
Allocations cibles (SAA)				

¹ Le calcul se fonde sur l'approche Value at Risk. Un taux de probabilité de 95 pour cent (niveau de confiance) est pris en compte.

Les avantages: axé sur les risques, capacité d'adaptation, diversification

- Du fait de leur diversification, les profils sont parés pour faire face à n'importe quel environnement.
- Les placements sont gérés dans le cadre de fourchettes. Il est possible de réagir aux situations du marché sans dépasser le budget risque.
- L'organe de décision n'a pas besoin de disposer de connaissances spécialisées ni d'effectuer un gros travail car il lui suffit de définir la capacité et la propension individuelles au risque.
- Exploitation des économies d'échelle: pour les petites fortunes de prévoyance, il est procédé à une large diversification qui serait impossible en cas de placement individuel.
- Fonds autorisés par la Commission de haute surveillance et conformes à l'OPP 2 et à l'OFP (à l'exception du profil dynamique concernant la limitation des catégories de placement en vertu de l'OPP 2).
- Contrôle hebdomadaire des fourchettes.
- Contrôle trimestriel de l'allocation d'actifs stratégique et de la réserve de fluctuation de valeurs.
- L'utilisation de placement alternatifs et de biens immobiliers permet d'élargir l'univers traditionnel des placements ainsi que de largement diversifier les risques.

Nos mix de capitaux.

Une participation diversifiée et rentable aux marchés de placements.

Les mix de capitaux investissent dans des actions et obligations suisses et internationales et dans des placements alternatifs (y compris l'immobilier) et sont conformes à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité et à ses ordonnances (LPP/OPP 2) ainsi qu'à l'ordonnance sur les fondations de prévoyance (OFFP).

L'allocation des actifs varie dans les fourchettes définies et est adaptée en fonction des conditions du marché. L'objectif du placement est de dépasser les indices de référence à long terme.

Les variantes

Mix 20

(Allocation cible)

8,5% marché monétaire

1,5% liquidités

8% placements alternatifs

20% immobilier

20% actions passif

40% obligations

2% obligations convertibles

Mix 45

(Allocation cible)

2% liquidités

8% placements alternatifs

18% immobilier

2% obligations convertibles

non conforme à l'OPP 2

45% actions passif

25% obligations

Mix 65

(Allocation cible)

1,5% liquidités

8% placements alternatifs

15% immobilier

2% obligations convertibles

non conforme à l'OPP 2

65% actions passif

8,5% obligations

Les avantages: Diversifié et transparent

- Une solution globale efficace pour le placement de capital
- Allocation des actifs adaptée aux conditions du marché
- Une solution adaptée aux besoins des caisses de pension
- Des conditions attrayantes

Le système modulaire de Zurich fondation de placement – les modules de votre portefeuille individuel

Allocations cibles

	Exemple ZAST Profil Défensif	Exemple ZAST Mix 65
Obligations		
Obligations domestiques en CHF	16,50%	3,50%
Obligations domestiques en CHF SDC	3,00%	–
Obligations étrangères en CHF	11,00%	3,00%
Obligations d'entreprises Euro (hedged)	8,00%	2,00%
Obligations d'entreprises USD (hedged)	8,00%	–
Obligations convertibles globales	4,00%	2,00%
Actions¹		
Actions Suisse	5,00%	25,00%
Actions Europe	3,50%	8,00%
Actions USA	4,50%	15,00%
Actions Japon	1,00%	5,00%
Actions Emerging Markets	1,00%	8,00%
Actions Global Small Cap	–	4,00%
Immobilier		
Immobilier Habitat Suisse+Immobilier Commercial Suisse	19,50%	15,00%
Immobilier Indirect Suisse	2,00%	–
Immobilier Global Indirect Passif	2,00%	–
Placements alternatifs		
Alternative Alpha (CHF hedged)	–	–
Alternative Beta (CHF hedged)	2,00%	–
Or (CHF hedged)	–	5,00%
Senior Loans Global (hedged)	6,50%	3,00%
Liquidités		
	2,50%	1,50%
Total portefeuille	100,00%	100,00%

¹ Gestion des actions: active pour le profil défensif/passif pour le mix 65 (non conforme à l'OPP 2)

Avec son système modulaire, Zurich fondation de placement offre la solution de placement adéquate pour toutes les caisses de pension qui souhaitent définir elles-mêmes leur allocation de placements.

En tant que caisse de pension, vous définissez votre stratégie de placement individuelle: avec les experts de la Zurich Invest SA (ZIAG), analysez la situation actuelle de votre institution de prévoyance. En tenant compte de la structure des âges, de l'évolution des âges, de la capacité de risque, des études ALM, des évaluations des experts en caisses de pension ainsi que de votre règlement de placement, définissez l'allocation stratégique des actifs (SAA) ainsi que les fourchettes tactiques des placements. La stratégie que vous avez choisie sera mise en œuvre au travers des modules de Zurich fondation de placement simplement et à moindre coût. En outre, vous pouvez en permanence ajuster votre allocation en fonction des conditions qui dominent sur le marché.

Vous trouverez deux exemples de portefeuilles ci-contre. Nous vous proposons en outre, grâce à nos modules, de mettre en œuvre votre stratégie de placement individuelle de manière professionnelle.

Exemple portefeuille: Profil Défensif: allocation stratégique des placements et gestionnaire d'actifs

Marché monétaire et obligations

Obligations domestiques en CHF & Obligations domestiques en CHF SDC: DWS: 19,50%

Obligations étrangères en CHF:
DWS: 11,00%

Obligations d'entreprises Euro (hedged):
DWS, HSBC Global
Asset Management: 8,00%

Obligations d'entreprises USD (hedged):
PGIM Fixed Income: 8,00%

Obligations convertibles globales:
Advent Capital Management: 4,00%

Actions

Actions Suisse:
DWS, Schroders: 5,00%

Actions Europe:
J.P. Morgan Asset Management: 3,50%

Actions USA:
Fisher Investments: 4,50%

Actions Japon:
Nomura Asset Management: 1,00%

Actions Emerging Markets:
Wellington Management, Fisher Investments: 1,00%

Immobilier

Immobilier Habitat Suisse & Immobilier
Commercial: Zurich Invest SA: 19,50%

Immobilier Indirect Suisse:
Banque Cantonale Vaudoise (BCV): 2,00%

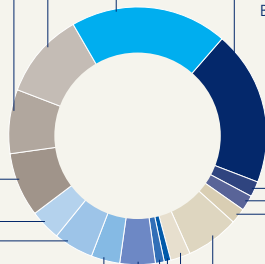
Immobilier Global Passif:
GAM: 2,00%

Placements alternatifs

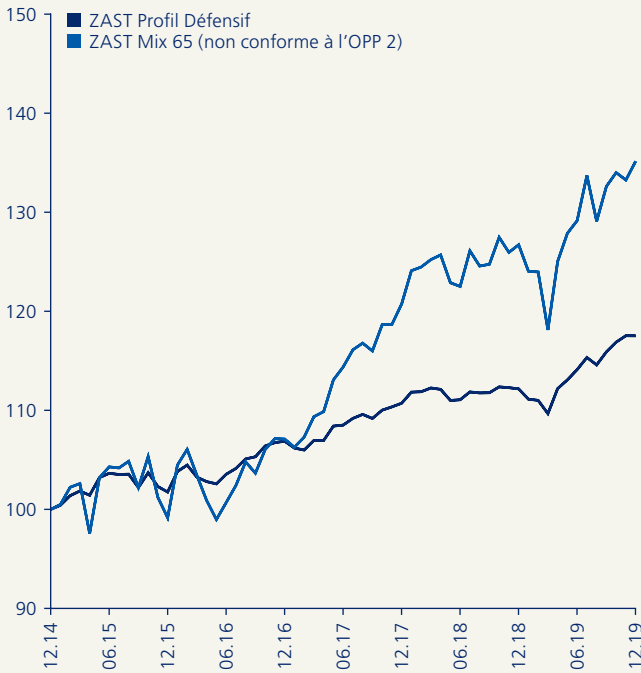
Alternative Beta (CHF hedged):
GAM International
Management: 2,00%

Senior Loans Global (CHF hedged):
Guggenheim Partners
Inv. Management: 6,50%

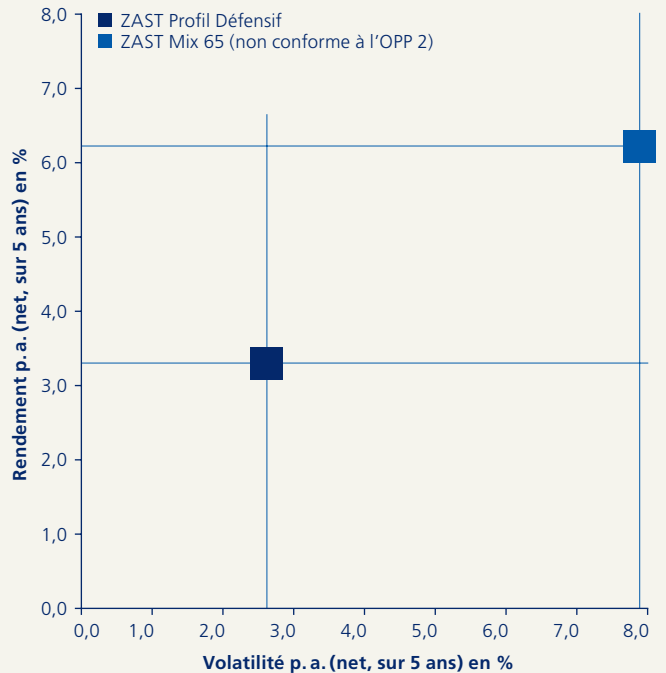
Liquidités: 2,50%



Rendements historiques des portefeuilles pris en exemple



Analyse rendement-risques



Nos prestations de services

Rebalancing

Notre rebalancing se base sur la mise en œuvre de votre allocation stratégique des actifs (SAA) préétablie en tenant compte des fourchettes définies.

Lors des versements ou paiements, un rééquilibrage des valeurs des actifs est effectué. Les modifications d'allocation au sein du portefeuille font l'objet d'une surveillance pendant toute la durée de placement. En cas d'écart par rapport à la fourchette, l'allocation est réinitialisée aux valeurs cibles. Les critères de surveillance sont définis pour chaque mandat. Ce comportement de placement discipliné et anticyclique permet de garantir que le portefeuille soit toujours en harmonie avec la stratégie et la capacité de risque de la fondation de prévoyance du personnel et que les frais de transaction soient réduits au minimum.

Rapport

Vous serez informé régulièrement de l'évolution des valeurs de vos actifs:

- a) Votre rapport de portefeuille individuel
- b) Les calculs de la performance, les procédures et chiffres-clés de la Zurich Invest SA sont «GIPS compliant».
- c) Vous recevrez régulièrement notre newsletter par e-mail avec des informations d'actualité sur le placement de vos fonds de prévoyance professionnelle.
- d) Les informations suivantes sont publiées sur notre site Web (www.zurichinvest.ch):
 - Publication des cours
 - Rapport de performance mensuel de toutes les catégories de placement de Zurich fondation de placement
 - Rapport semestriel Immobilier
 - Fiches d'information sur tous les groupes de placement
 - Publications sur les thèmes de placement actuels
 - Rapport annuel

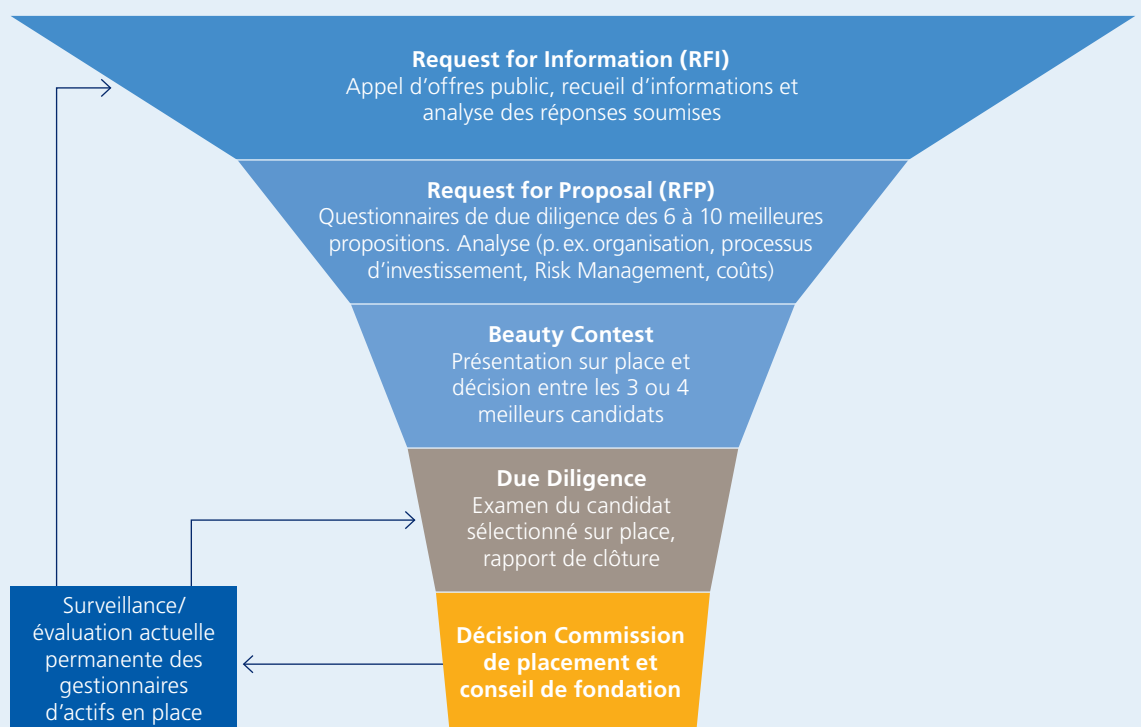
La route qui mène aux meilleurs de la classe est raide mais la vue d'en haut est imprenable

Nous vous révélons volontiers l'un des secrets du succès exceptionnel à long terme de Zurich Invest SA. Il s'agit du soin avec lequel nous planifions et mettons en œuvre notre gestion de placement.

Avant d'investir votre argent, nous investissons beaucoup de temps dans la sélection minutieuse du groupe de placement et des gestionnaires d'actifs. Les principaux critères sont l'expérience, les connaissances techniques et les succès déjà remportés. Mais les candidats doivent également maîtriser les procédures souvent très complexes des opérations sur les marchés financiers. Ceci justifie souvent la différence entre «bon» et «Best in Class».

En d'autres termes, pour chaque catégorie de placement, Zurich Invest SA recherche le produit le plus prometteur et le partenaire le mieux adapté. Elle s'y prend en mettant en place un processus indépendant et clairement structuré qui fournit à l'évidence des résultats impressionnants. C'est le secret de notre succès. Voici un bref aperçu de l'organisation pratique.

Pour choisir nos gestionnaires d'actifs nous faisons appel aux meilleurs partenaires ...



Voici comment fonctionne notre processus de gestion des placements

La philosophie de Zurich Invest SA est simple mais fiable et ingénieuse. Elle consiste à sélectionner les meilleurs gestionnaires d'actifs et à les soumettre à des contrôles réguliers. Atteindre en permanence notre objectif ambitieux est une condition indispensable. Il s'agit de réaliser pour vous des performances dépassant l'indice de référence.

Première phase: l'analyse exacte des besoins

Une analyse soigneuse des besoins et des tendances évalue le potentiel à long terme d'un groupe de placement. Les nouvelles tendances sont identifiées et prises en considération.

Deuxième phase: sélection des gestionnaires

Un processus de sélection structuré et adapté à la catégorie de placement permet de trouver le gestionnaire d'actifs le mieux adapté. Étant indépendante, Zurich Invest SA peut rechercher le meilleur partenaire sans provoquer de conflits d'intérêts.

Troisième phase: l'implémentation

Il s'agit de mettre le mandat en œuvre de manière concrète et professionnelle avec les différents partenaires. Des formes de placement fiscalement optimisées existent pour la plupart des mandats. Selon le droit suisse, aucune taxe sur la valeur ajoutée sur les frais de gestion ni aucun droit de timbre n'est dû pour la mise en œuvre avec des fonds institutionnels.

Surveillance du risque et de la performance

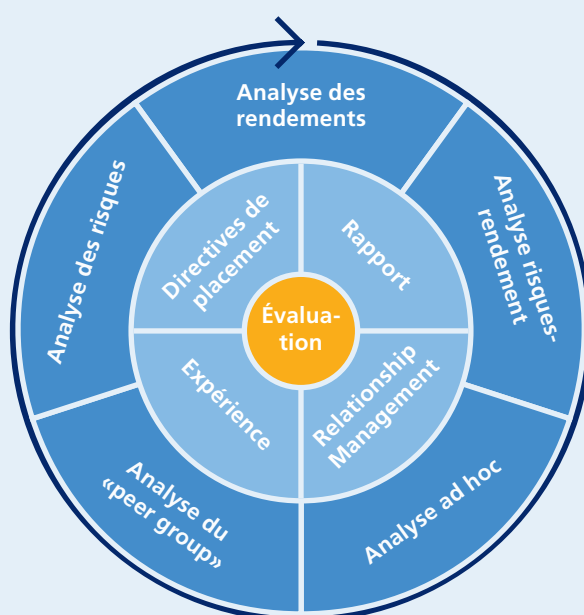
Dans l'Investment-Controlling, nous faisons principalement attention aux analyses détaillées des performances sur différentes périodes ainsi qu'à une gestion des risques marquée par un haut niveau de qualité. En plus du respect des directives de placement, nous observons également en permanence les éventuels risques opérationnels dans les sociétés de gestion de fonds sélectionnées.

... que nous contrôlons en permanence
«sous toutes les coutures»

Processus



Critères



Contrôle régulier

Chaque mois

- Moteurs de performance
- Événements spéciaux

Chaque trimestre

- Entretien direct avec le gestionnaire d'actifs
- Analyse qualitative
- Analyse quantitative approfondie

«Watch»-List

- Lorsque les objectifs de placement définis ne sont pas atteints.
- Lorsque les processus établis ne sont pas respectés.

Toutes les informations contenues dans ce document ont été établies avec soin et en toute conscience. Zurich Invest SA et Zurich fondation de placement ne sont aucunement responsables de leur exactitude ni de leur exhaustivité et ne sauraient être tenues responsables des pertes éventuelles résultant de l'utilisation de ces informations. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de Zurich Invest SA et de Zurich fondation de placement au moment de sa rédaction et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Ce document sert seulement à des fins d'information et s'adresse exclusivement à son destinataire. Ce document ne constitue pas une incitation ni une invitation à l'établissement d'une offre, à la conclusion d'un contrat, à l'achat ou à la vente d'instruments de placement et ne remplace ni un conseil détaillé ni un examen fiscal. Une décision d'achat doit être prise sur la base des statuts, du règlement et des directives de placement ainsi que du dernier rapport annuel. Ce document ne doit pas être reproduit, que ce soit partiellement ou dans son intégralité, sans l'accord écrit de Zurich fondation de placement ou de Zurich Invest SA. Il ne s'adresse expressément pas aux personnes dont la nationalité ou le domicile leur interdit l'accès à de telles informations du fait de la législation en vigueur. Tout placement comporte des risques, notamment ceux de fluctuations de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères comportent en outre le risque que la monnaie perde de sa valeur par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. La performance historique ne constitue en aucun cas un indicateur de la performance actuelle ou future. Les données relatives à la performance ne tiennent pas compte des éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et du rachat des parts. L'éditeur et administrateur des groupes de placement est Zurich fondation de placement, à Zurich, case postale 8085. La banque de dépôt est State Street International Bank GmbH, sise à Munich (succursale de Zurich). Les statuts, le règlement et les directives de placement ainsi que le dernier rapport annuel et les fiches d'information peuvent être obtenus gratuitement auprès de Zurich fondation de placement. Seules les institutions de prévoyance domiciliées en Suisse et exonérées d'impôt sont autorisées comme investisseurs.

Zurich fondation de placement/Zurich Invest SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 044 628 78 88
zurichinvest@zurich.ch
www.zurichinvest.ch

ZH13751f-2012

